



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ**

**MARDI 3 OCTOBRE 2017**

**COMPTE-RENDU**

**AMBERT**

## **PARTICIPANTS**

---

### **Présents**

#### Membres de droit

Gérard BÉRARD : communauté de communes Billom communauté  
Françoise BERNARD : communauté de communes Billom communauté  
Josiane COMBRIS : communauté de communes Ambert Livradois Forez  
Monique FERRIER : communauté de communes Entre Dore et Allier  
Philippe HUGOT : Château de Mons  
Josiane HUGUET : communauté de communes Entre Dore et Allier,  
Corinne MONDIN : vice-présidente du Parc naturel régional Livradois-Forez  
Patrice ROYET : communauté de communes Billom communauté.

#### Membres actifs

Bernard AUROY : Randonnée en Livradois-Forez  
Arnaud DE CADIER DE VEAUCE : château des Martinanches  
Robert DURET : Mus'Énergie  
Sylvain PÉRAUDEAU : moulin Richard de Bas  
Gilles VAYSSIÈRE : gîtes La Clef des Puys.  
Alain TARASSON : association Sur les pas de Gaspard

#### Autres participants :

Brigitte ARCIS : responsable administrative de la Maison du tourisme  
Benôit BARRÈS : directeur de la Maison du tourisme

#### Excusés

Tony BERNARD : Parc naturel régional Livradois-Forez, pouvoir remis à Corinne MONDIN  
Ariane BOILLOT : gîte de Rochemulet  
Jean-Claude DAURAT : communauté de communes Ambert Livradois Forez  
Bernard GARCIA : communauté de communes Thiers Dore et Montagne  
Valérie GOBILLARD : chambres d'hôtes Le clos Goëlle, pouvoir remis à Arnaud DE CADIER DE VEAUCE  
Michel GONIN : communauté de communes Thiers Dore et Montagne, pouvoir remis à Corinne MONDIN  
Jean JALLAT : les Champs d'ail de Billom, pouvoir remis à Gilles VAYSSIÈRE  
Stéphane LIMOUZIN : chambres d'hôtes Ailleurs, pouvoir remis à Philippe HUGOT  
Philippe MEYZONNET : Parc naturel régional Livradois-Forez, pouvoir remis à Gérard BÉRARD  
Florent MONNEYRON : communauté de communes Entre Dore et Allier, pouvoir remis à Monique FERRIER  
Christophe PILLIÈRE : Hôtel-Restaurant des Voyageurs à Lezoux  
Helen SLIK : chambres d'hôte La Paresse en douce

## ORDRE DU JOUR

### **A - AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

#### **Observation touristique**

- I - Bilan provisoire de la saison touristique

#### **Organisation touristique**

- II - Information sur les réflexions et travaux en cours de l'organisation de la compétence « office de tourisme » en Livradois-Forez

#### **Pôle promotion**

- III - Éditions touristiques 2018
- IV - Etude « plan marketing de la Maison du tourisme » : état d'avancement

#### **Pôle accueil-information-animation**

- V – Convention de partenariat site remarquable du goût : champs d'ail de Billom.

#### **Pôle commercial**

- VI – Les 3 catalogues 2018 du service commercial
- VII – Evolution du partenariat commercial avec les prestataires touristiques

#### **Pôle développement**

- VIII – Forum des acteurs touristiques
- IX – Convention avec l'association Randonnée en Livradois-Forez

#### **Pôle administration**

- X – Diffusion des compte-rendus du conseil d'administration

### **B - INFORMATIONS**

---

#### **Pôle promotion**

- XI - Diffusion des packs partenaires 2018
- XII – Opérations de promotion de l'automne

#### **Pôle accueil-information-animation**

- XIII - Journée de découverte « eau »
- XIV - Rencontres locales « Pays d'Olliergues »
- XV - Guides *Festivités et animations* automne/hiver

#### **Pôle commercial**

- XVI - Bilan provisoire de l'activité commerciale

#### **Pôle développement**

- XVII – Randonnée

#### **Pôle administration**

- XVIII - Recrutements

## DOCUMENTS ANNEXES

---

- Bilan provisoire de la saison touristique
- Rapport d'étape du plan marketing
- Compte-rendu du comité de pilotage « étude marketing » du 13 septembre
- Document pack partenaire
- Document pack publicitaire

## A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### I – BILAN PROVISoire DE LA SAISON ESTIVALE

*Élue référente : Corinne MONDIN*

*Présentation : Benoît BARRÈS*

Le bilan touristique provisoire de la saison estivale 2017 est présenté en séance. Il est également annexé au présent document.

### II – ORGANISATION TOURISTIQUE : TRAVAUX ET RÉFLEXION EN COURS CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE « OFFICE DE TOURISME » EN LIVRADOIS-FOREZ

*Pôle développement - Élu référent : Corinne MONDIN*

Il existe en Livradois-Forez plusieurs structures assurant tout ou partie des missions d'accueil, information, promotion et commercialisation touristique, à savoir :

- la Maison du tourisme du Livradois-Forez, office de tourisme intercommunautaire en Livradois Forez regroupant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 4 communautés de communes du Livradois-Forez situés intégralement dans le Puy-de-Dôme (Ambert Livradois-Forez, Thiers Dore et Montagne, Billom communauté, Entre Dore et Allier), le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez et environ 280 prestataires touristiques.
- l'office de tourisme de Thiers géré sous forme d'EPIC, financé par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne et intervenant sur le périmètre de 4 communes (Thiers, Escoutout, Dorat, Saint-Remy-sur-Durolle) ;
- l'EPIC Ambert Livradois-Forez tourisme agissant, sur la périmètre de la communauté de commune Ambert Livradois-Forez ;
- ainsi que, sur les « franges » du Livradois-Forez, l'office de tourisme du Pays d'Issoire, l'office de tourisme du Puy-en-Velay, l'office de tourisme des gorges de l'Allier, etc.

La loi NOTRe a donné aux EPCI comme compétence obligatoire la « promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme ».

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour une organisation opérationnelle à l'échelle du Livradois-Forez.

En 2017, des réflexions ont été engagées notamment sur les modalités de gestion de cette compétence :

- la communauté de communes Ambert Livradois Forez a lancé une étude sur la gestion des équipements touristiques et la compétence office de tourisme (étude encore en cours).
- la Maison du tourisme du Livradois-Forez a lancé une étude pour la définition de la stratégie marketing de la destination Livradois-Forez (actuellement en cours).

Les présidents des 4 communautés de communes (Ambert Livradois-Forez, Thiers Dore et Montagne, Billom communauté, Entre Dore et Allier) et du Parc naturel régional Livradois-Forez ont, lors d'une réunion du 22 août 2017, identifier les grandes lignes de l'évolution de l'organisation du tourisme en Livradois-Forez.

- Les 4 communautés de communes ont réaffirmé à cette occasion leur volonté de trouver une solution commune et solidaire pour gérer à l'échelle de la destination Livradois-Forez : l'accueil, l'information, la promotion et la commercialisation.

- Le syndicat mixte du Parc peut, par la modification de ses statuts, permettre le transfert de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les représentants d'Ambert Livradois Forez précisant que le calendrier est vraiment trop court – en particulier pour ce qui concerne le personnel dont les contrats seraient de fait aussi transférés – , il a été proposé de réaliser le projet en 2 étapes :

- o Etape 1 « dite de transition » : les EPCI renforceront leur participation à la Maison du tourisme et délibéreront avant la fin de l'année pour valider **la délégation** de la compétence « office de tourisme » à la MDT à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce qui voudrait dire que la Maison du tourisme interviendrait sur le périmètre des 4 communautés de communes pour l'ensemble des missions accueil-information-promotion-commercialisation et que l'ensemble des personnels affectés à ces missions seront rattachés à la MDT (qu'ils soient salariés ou mis à disposition).

- o Etape 2 : l'année 2018 serait mise à profit pour optimiser le fonctionnement de la Maison du tourisme préparant **un éventuel transfert** de compétence « office de tourisme » des EPCI au syndicat mixte du Parc pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Pour mettre en place le projet en concertation avec l'ensemble des collectivités concernées, le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez s'est proposé de coordonner une mission d'expertise grâce à l'appui d'un cabinet d'étude spécialisé.

La Maison du tourisme est dans l'attente des délibérations des différentes collectivités étant entendu que :

- Thiers Dore et Montagne a voté sa participation à la MDT dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- Que la communauté Ambert Livradois-Forez est en cours de réflexion ;
- L'agglomération d'agglomération du Puy-en-Velay a fait savoir son souhait de maintenir le partenariat de collectivité associée pour 2018.

### III – ÉDITIONS TOURISTIQUES « GRAND PUBLIC » 2018

Pôle promotion - Élu référent : Robert DURET

La Maison du tourisme va devoir rééditer ses éditions touristiques pour l'année 2018. La proposition d'organisation des éditions est de maintenir dans la globalité le même fonctionnement que l'an dernier. Les évolutions 2018 proposées sont recensées à la dernière ligne du tableau.

	<b>Carte touristique</b>	<b>Guide des activités</b>	<b>Guide des hébergements + Guide des restaurants</b>
<b>Tirage prévisionnel</b>	25 000 ex	25 000 ex (Fr) 2 000 ex (Gb)	Un guide hébergement (6 000 ex) Un guide des restaurants (6 000 ex)
<b>Présentation « gratuite » des prestataires</b>	Une sélection (effectuée par la MDT en concertation avec le PNR)	À minima : nom de la structure et coordonnées mail	À minima : nom de la structure et coordonnées mail
<b>Pack partenaire</b>	NON	OUI	OUI
<b>Pack publicitaire</b>	NON	OUI	OUI
<b>Évolutions concernant le contenu par rapport à 2018</b>	Nouvelle carte (réflexion en cours animée par le Parc naturel régional, financeur à 100 % de la carte). (1)	Intégrer le territoire de l'ensemble des 4 communautés de communes membres (dont secteur de Thiers et vallée de l'Ance)	Intégrer le territoire de l'ensemble des 4 communautés de communes membres (dont secteur de Thiers et vallée de l'Ance)

(1) Une concertation entre le Parc et la MDT est en cours pour étudier ensemble des évolutions à apporter sur le document.

**La conseil d'administration :**

- **décide de réaliser ces documents à partir des éléments ci-dessus pour un montant prévisionnel de 40 000 € HT sans attendre l'adoption du budget prévisionnel 2018 ;**
- **autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.**

### IV – ÉTUDE MARKETING

Pôle promotion - Élu référent : Robert DURET

Présentation : Benoît BARRÈS

La Maison du tourisme du Livradois-Forez a lancé une étude marketing pour la destination Livradois-Forez. Le comité de pilotage de l'étude s'est tenu le 13 septembre 2017. Le compte-rendu est annexé à la présente réunion.

Benoît Barrès présente l'état d'avancement de la réflexion.

**V – CONVENTION DE PARTENARIAT  
ASSOCIATION LOCALE « SITES REMARQUABLES DU GOÛT » : « CHAMP D'AIL DE  
BILLOM »**

*Pôle accueil-information-animation. Elue référente : Josiane COMBRIS*

La Maison du tourisme du Livradois Forez compte sur son périmètre deux lieux de production « Sites remarquables du goût » (Champs d'ail de Billom / Pays d'Ambert, berceau de la fourme d'Ambert). La Maison du tourisme du Livradois-Forez sollicitée en 2015 par le Site remarquable du goût Les champs d'ail de Billom a poursuivi le partenariat qui existait entre l'association et l'ancien office de tourisme en le faisant évoluer. En 2015, la Maison du tourisme a adhéré en tant que membre à cette association en tant que membre fondateur. 3 délégués ont été désignés pour siéger au conseil d'administration.

La Maison du tourisme est sollicitée pour participer comme l'an dernier à l'organisation de la manifestation « village des producteurs des sites remarquables du goût » qui se déroule le 1<sup>er</sup> week-end de décembre. La MDT accompagnerait l'organisateur comme tout autre organisateur grâce à des actions :

- o de promotion générale : diffusion des supports de communication (affiches et tracts) ; diffusion du dossier ou communiqué de presse ; référencement de l'animation sur le site internet ;
- o d'accueil et information : présence d'accueil sur le site pendant la durée de la manifestation ; réservation des hébergements chez les packs partenaires.

Le montant de la prestation de la Maison du tourisme a été estimé à 800 euros maximum. Il peut être revu à la baisse en fonction des besoins de l'association.

**Le conseil d'administration :**

- **décide de reconduire le travail de collaboration réalisé en 2016 pour 2017 en fonction des besoins de l'association pour l'appui à l'organisation du « village des producteurs des sites remarquables du goût » ;**
- **autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.**

**VI – LES 3 CATALOGUES 2018 DU SERVICE COMMERCIAL**

*Pôle commercial - Élu référent : Gilles VAYSSIERE*

La commission commerciale s'est réunie le mardi 12 septembre dernier.

Son ordre du jour était le suivant :

- Bilan provisoire de l'activité commerciale 2017
- Le catalogue « destination groupes » 2018
- Le catalogue « jeune public » 2018
- Le catalogue « sportifs » 2018

- Partenariats commerciaux avec les prestataires touristiques
- Evolution de la stratégie commerciale dans les années à venir

La commission commerciale a présélectionné les différents produits touristiques à intégrer dans les différents catalogues.

Suite aux suggestions de la commission commerciale, le conseil d'administration adopte la réalisation de 3 catalogues pour l'année 2018 pour un montant prévisionnel de 2050 euros à savoir :

- catalogue « destination groupes » ;
- catalogue « jeune publics » (pas de réimpression, mais intégration de quelques compléments) ;
- catalogue « groupes sportifs » (nouveau catalogue).

## VII – ÉVOLUTION DU PARTENARIAT COMMERCIAL AVEC LES PRESTATAIRES TOURISTIQUES

*Pôle commercial - Élu référent : Gilles VAYSSIERE*

### 1. Partenariat actuel avec les prestataires touristiques

La Maison du tourisme a mis en place un principe de « partenariat commercial » avec les prestataires touristiques qui varient en fonction de leur localisation géographique. Les modalités sont récapitulées dans le tableau joint.

	POUR LES PRESTATAIRES AYANT UN PACK PARTENAIRE		POUR LES PRESTATAIRES N'AYANT PAS DE PACK PARTENAIRE	
	Ex - communauté de communes membre de la MDT Ou Commune du PNR (si prestataire membre d'un réseau du Parc)	Ex - commune associée de la MDT (Thiers, Vallée de l'Ance, La Chaise-Dieu)	Commune du PNR	Autre territoire
Présentation de l'offre dans les éditions MDT	OUI	NON	NON	NON
Vente possible de produits en réponse à la demande	OUI	OUI	OUI	NON
Commission	10 %	12 %	12 %	-

### 2. Proposition d'évolutions du partenariat avec les prestataires touristiques



Compte-tenu des évolutions de la Maison du tourisme et du montage actuellement complexe, la commission commerciale propose de simplifier et faire évoluer les modalités de partenariat commercial entre la Maison du tourisme et les prestataires touristiques.

La proposition est la suivante :

- Proposer le même service commercial avec les mêmes conditions aux prestataires touristiques qu'ils soient :
  - o sur l'ensemble du territoire des 4 communautés de communes et donc aux prestataires des ex-communautés de communes de Thiers et de la Vallée de l'Ance. Ce principe a d'ailleurs été adopté par le conseil d'administration pour le pack partenaire.
  - o sur le reste du périmètre du Parc naturel régional Livradois-forez à condition que les prestataires soient partenaires d'un réseau du Parc naturel régional (route des métiers, Sur les Pas de Gaspard, Coccinelles, saveur en Livradois-Forez, etc.)
  - o sur les communautés de communes du pays du Puy en Velay membre du Parc naturel régional Livradois-Forez à condition que la convention de partenariat associée soit renouvelée.
  
- Elargir le partenariat avec des prestataires éventuellement en dehors du Livradois-Forez :
  - o pour répondre à des demandes concernant des lieux emblématiques ou de nouveaux produits
  - o pour pouvoir proposer des offres « panachées » ou « jumelées » (ex : une excursion avec ½ journée dans la plaine du Forez, une autre ½ journée en Livradois-Forez ; un séjour à Clermont avec 1 ou 2 jours d'excursions en Livradois-Forez, etc.).

Ce partenariat pourrait être effectif à la condition d'accord avec les offices de tourisme de proximité (Forez tourisme, Clermont-Ferrand, Gorges de l'Allier, etc.) sur les aspects suivants :

- o principe de réciprocité : possibilité pour les deux territoires de vendre des offres de l'autre territoire ;
- o le contact auprès du prestataire resterait toujours assuré par l'office de tourisme local ;
- o la répartition de la marge commerciale qui fera l'objet d'accord réciproque et éventuellement spécifique avec chaque OT (exemples : 50% pour chacun des territoires ; 60 % pour l'OT vendeur-40% pour l'OT de destination).

Cette proposition est synthétisée dans le tableau suivant. :

	<b>POUR LES PRESTATAIRES AYANT UN PACK PARTENAIRE</b>	<b>POUR LES PRESTATAIRES N'AYANT PAS DE PACK PARTENAIRE</b>	
	<b>Communauté de commune membre de la MDT ou Commune du Parc (si le prestataire est également membre d'un réseau du Parc)</b>	<b>Communauté de commune membre de la MDT</b>	<b>Autres secteurs géographiques</b>
<b>Présentation de l'offre dans les éditions commerciales de la MDT</b>	OUI	NON	OUI si partenariat avec l'office de tourisme concerné ayant une autorisation de commercialiser
<b>Vente possible de produits en réponse à la demande</b>	OUI	OUI	OUI si partenariat avec l'office de tourisme concerné ayant une autorisation de commercialiser
<b>Commission</b>	10 %	12 %	Répartition de la commission avec un autre OT

**Le conseil d'administration adopté le nouveau partenariat commercial avec les prestataires touristiques suivant la présentation ci-dessus.**

## VIII – FORUM DES ACTEURS TOURISTIQUES

*Pôle développement - Élu référent : Bernard AUROY*

Il vous est proposé d'organiser comme tous les ans un forum des acteurs touristiques

### Invités

- l'ensemble des prestataires partenaires de la Maison du tourisme ;
- les collectivités membres et associées de la Maison du tourisme.

### Date

Une fois que l'organisation touristique sera adoptée par l'ensemble des collectivités

### Programme prévisionnel

- L'objectif principal du forum sera de conclure l'étude marketing en présence de l'ensemble des acteurs touristiques du territoire
- Des ateliers de travail en petit groupes seront organisés pour enrichir les propositions de plan d'actions

### Lieu

A définir

#### Budget prévisionnel

- Dépenses prévisionnelles (repas) : 800 €
- Recettes prévisionnelles (inscription aux repas) : 800 €

**Le conseil d'administration adopte l'organisation de cette journée suivant les principes ci-dessus.**

### **IX – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION RANDONNEE EN LIVRADOIS-FOREZ**

*Pôle développement - Élu référent : Bernard AUROY*

Une convention de partenariat entre Randonnée en Livradois-Forez (RELF) et la Maison du tourisme du Livradois-Forez a été signée pour une période de 3 ans (2014-2015-2016). Suite à l'intégration du personnel anciennement de RELF à la Maison du tourisme et au transfert de ses financements publics liés au fonctionnement (contribution des communautés de communes, financement du Conseil général), RELF ne bénéficie plus d'aucun financement pour assurer un minimum de vie associative (que lui permettait le fonctionnement précédent).

La Maison du tourisme s'était donc engagée à aider financièrement RELF à assurer ses missions, à savoir :

- assurer le suivi de l'état, le balisage et l'entretien léger des sentiers sur le territoire pour l'ensemble des sentiers de promenade et de randonnée qu'ils soient inscrits ou non au PDIPR ; les sentiers à thème ; le tour de Pays ; les circuits de WE.
- affecter un bénévole pour chaque itinéraire qui assure une vérification de terrain avant le 31 mai et transmet une fiche d'intervention pour permettre aux collectivités de faire les travaux nécessaires si besoin.
- animer le réseau des bénévoles, maillon indispensable pour le maintien de la qualité des itinéraires sur le Parc naturel régional.

L'association a un besoin estimé à 7 500 euros/an pour assurer l'animation de son réseau de bénévoles. La Maison du tourisme s'est engagée par convention à attribuer une aide financière pour contribuer au fonctionnement de l'association RELF d'un montant de 4 000 € pour les années 2014, 2015, 2016.

**Le conseil d'administration décide de renouveler cette convention pour une durée de trois ans (2017-2019) et de soutenir l'association Randonnée en Livradois-Forez pour un montant de 4 000 € / an.**

### **X – DIFFUSION DES COMPTE-RENDUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Pôle administration - Élu référente : Corinne MONDIN*

**Il vous est proposé de diffuser dorénavant les compte-rendus des conseils d'administration non seulement aux participants mais également à l'ensemble des prestataires touristiques membres de la Maison du tourisme (par courriel ou par courrier pour les prestataires n'ayant pas d'e-mail).**

## B – INFORMATIONS

### XI – DIFFUSION DES PACKS PARTENAIRES 2018

*Pôle promotion - Élu référent : Robert DURET*

Le contenu et tarifs des packs partenaires et publicitaires 2018 ont été adoptés par le dernier CA. Les documents diffusés aux prestataires touristiques sont présentés en annexe.

Ils sont diffusés cette année en un seul et même envoi d'e-mailing ou courrier pour l'ensemble des prestataires du territoire présentant les services du pack 2018 via un support PDF explicatif ainsi que le pack pub 2018 et accompagné du questionnaire de mise à jour des informations touristiques APIDAE.

### XII – OPÉRATIONS DE PROMOTION DE L'AUTOMNE

*Pôle promotion - Élu référent : Robert DURET*

Les opérations prévues au cours de l'automne

- 50 ans des Parcs, quai de Bercy (Paris) : du jeudi 12 au samedi 14 octobre
- Happy fourme (Marseille) : samedi 21 octobre
- Tatoujuste (Saint-Etienne) : samedi 25 et dimanche 26 novembre

### XIII – JOURNÉE DE DÉCOUVERTE « EAU »

*Pôle accueil-information-animation - Élu référente : Josiane COMBRIS*

La Maison du tourisme a organisé une journée de découverte, en partenariat avec le Parc naturel régional Livradois-Forez, le jeudi 21 septembre dernier. Le programme est présenté en annexe.

Le bilan de cette journée a été présenté en séance.

### XIV – RENCONTRE LOCALE « PAYS D'OLLIERGUES »

*Pôle accueil-information-animation - Élu référente : Josiane COMBRIS*

La Maison du tourisme organise le jeudi 5 octobre une rencontre locale dans le Pays d'Olliergues. Le programme est présenté en annexe.

## XV – GUIDE FESTIVITÉS ET ANIMATIONS DE TOUSSAINT

*Pôle accueil-information-animation - Élu référente : Josiane COMBRIS*

Comme convenu le fonctionnement mis en place au cours des derniers mois est maintenu ; à savoir une édition par « petites vacances » scolaires tirée à 1 000 exemplaires par numéro :

- Vacances de la Toussaint du 21 octobre au 5 novembre ;
- Vacances de Noël du 23 décembre au 7 janvier.

Les guides référencent des animations à vocation touristique de niveau départemental, régional et national par une présentation calendaire sur le périmètre des 4 communautés de communes membres à partir du moment où l'information est saisie dans la base de données APIDAE.

## XVI – BILAN PROVISOIRE DE L'ACTIVITÉ DU PÔLE COMMERCIAL

*Pôle commercial - Élu référent : Gilles VAYSSIÈRE*

### Groupes

Date de l'excursion	Désignation	Nb adultes	Nb enfants	Montant TTC (€)
28-janv-17	Visite guidée du fort villageois de Chas	25		100,00
02-févr-17	Visite guidée "Lezoux, balade patrimoine au cœur de la ville"	25		100,00
06-avr-17	Excursion "Balade au pays d'Olliergues"	33		1 303,50
05-mai-17	Excursion "Plume de canard et pétales de houblon"	41		1 435,00
11-mai-17	Excursion "Sur la route des métiers"	53		2 014,00
14-mai-17	Excursion "Ruée vers l'or rose en Toscane Auvergnate"	35		1 400,00
16-mai-17	Excursion "Visite de ville d'Ambert et rdb"	24		288,00
18-mai-17	Excursion "Balade au pays de la Fourme d'Ambert"	35		332,50
31-mai-17	Excursion "Laissez-vous conter Billom, la médiévale"	11		80,00
08-juin-17	Excursion "visite de ville d'Ambert"	47		188,00
08-juin-17	Excursion "En voiture !"	24		1 140,00
08-juin-17	Visite guidée "Laissez-vous conter Billom, la médiévale"		30	50,00
10-juin-17	Excursion "Visite de ville d'Ambert"	20		80,00
15-juin-17	Excursion "Balade au pays d'Arlanc"	27		310,50
15-juin-17	Excursion "En Livradois-Forez, on marche sur des filons d'améthyste"	20		780,00
17-juin-17	Excursion "Balade au pays de la Fourme d'Ambert"	43		1 708,00

29-juin-17	Visite guidée "Laissez-vous conter Billom, la médiévale"		24	50,00
21-juin-17	Excursion ACSI "Rail away Pyreneeeën - Auvergne" - 143A	35		1 715,00
22-juin-17	Visite guidée de Lezoux	27		40,50
26-juin-17	Excursion le 26 juin 2018 "Le train de la découverte"		58	551,00
27-juin-17	Excursion "Art, lames et essences précieuses"	25		875,00
28-juin-17	ExcursionACSI "Rail away Pyreneeeën - Auvergne" - 143B	24		1 392,00
29-juin-17	Excursion "Jasseries des Hautes-Chaumes du Forez"	41		1 025,00
30-juin-17	Excursion "visite de ville d'Ambert"	27		108,00
30-juin-17	Excursion "Papiers et estampes"		76	380,00
30-juin-17	Excursion "Papiers et ardoises"	13	34	550,00
01-juil-17	Excursion "A la découverte de l'Art Roman en LF"	37		1 147,00
04-juil-17	Excursion "Les abeilles et animaux des forêts"		43	344,00
05-juil-17	Excursion ACSI "Rail away Pyreneeeën - Auvergne" - 143C	25		1 392,00
05-juil-17	Visite guidée "Laissez-vous conter Billom, la médiévale"		30	75,00
05-juil-17	Excursion "Petits papiers et belles images"	32		1 408,00
14-juil-17	Excursion "Domaine d'activité de Prabouré"	29		435,00 €
15-août-17	Excursion "Balade en Pays Ambertois et Casadén"	61		3 050,00
10-août-17	Excursion "Abeilles et poteries"		32	176,00
25-août-17	Excursion "Balade du petit botaniste"		35	385,00
31-août-17	Excursion "A la découverte du savoir-faire coutelier"		48	264,00
2 et 3/09/2017	Excursion "Musée céramique et Billom"	45		472,50
03-sept-17	Excursion "Domaine d'activité de Prabouré"	26	4	714,00
05-sept-17	Excursion "En voiture"	35		1 680,00 €
10-15/09/2017	Séjour en Livradois-Forez du 10 au 15 septembre 2017 "Balade en Livradois-Forez"	35		4 837,00
13-sept-17	Excursion ACSI "Rail away Pyreneeeën - Auvergne" - 143G	29		1 682,00
23-sept-17	Excursion "Balade en Pays Ambertois"	30		1 305,00
23-sept-17	Excursion "Voyage autour du monde en pays d'Aranc"	35		1 557,00
26-sept-17	Excursion "A la découverte des savoir-faire en Livradois-Forez"	30		1 080,00
30-sept-17	Excursion "Balade touristique Ambertoise"	21	5	284,00
30-sept-17	Excursion "visite de ville d'Ambert et rdb"	43		516
		<b>1168</b>	<b>419</b>	<b>40 799,50 €</b>

## Cyclos des copains

Date de l'excursion	Désignation	Nombre de personnes	Montant TTC
Du 30 juin au 02 juillet 2017			23 367

## Estivales 2017

Date des excursions	Désignation	Nombre de personnes	Montant TTC
	Les Hautes-Chaumes, berceau de la Fourme d'Ambert Bike and Rail - BIT d'Ambert	31	680,00 €

**TOTAL (au 30 septembre 2017) : 64 846.50€**

## XVI – RANDONNÉE

*Pôle développement - Élu référent : Bernard AUROY*

Dans le cadre de sa mission, la Maison du tourisme a mené récemment plusieurs actions en faveur de la randonnée.

### Site internet Géotrek

La MDT a contribué à la réalisation du site internet Géotrek du Livradois-Forez, animé par le Parc naturel régional Livradois-Forez. Il sera finalisé au printemps 2018. L'état d'avancement est consultable à l'adresse suivante : [rando.parc-livradois-forez.org](http://rando.parc-livradois-forez.org)

### Vente de topo-guides locaux

La MDT a développé le réseau de vente des topo-guides auprès de quelques librairies. Pour information la librairie des Volcans à Clermont réalise régulièrement du réassort (plus de 40 exemplaires vendus depuis le printemps).

### Labélisation du tour du Livradois-Forez en Grande randonnée de pays (GRP)

En concertation avec RELF, la communauté de communes Ambert Livradois-forez et la fédération française de randonnée pédestre, la MDT réfléchit à la labélisation éventuelle du tour du Livradois-Forez en grande randonnée de pays (GRP) qui serait une reconnaissance nationale. Une analyse des coûts est en cours.

## **XVIII – RECRUTEMENTS DE PERSONNELS**

*Pôle administration - Élu référente : Corinne MONDIN*

Conformément à la décision du conseil d'administration en séance du 2 mai 2017, la MDT avait recruté Tania LAFITTE de Thiers, pour le poste de conseillère en séjour du bureau d'information touristique de Courpière et d'assistante commerciale. Il s'est avéré qu'elle a porté sa démission au bout de 3 semaines. Elle a été remplacée par Cécile COUDERT, également domiciliée à Thiers.



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DU TOURISME  
DU 3 OCTOBRE 2017**

**RÉSOLUTIONS**

Nombre de participants à la réunion : 16

Nombre de votants présents : 14

Nombre de votants présents ou représentés : 21

Le quorum d'1/3 est atteint : 21 présents ou représentés (sur les 30 membres du conseil d'administration).

- **AFFAIRE III - Éditions touristiques 2018**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE V – Convention de partenariat site remarquable du goût : champs d'ail de Billom.**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE VI – Les 3 catalogues 2018 du service commercial**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE VII – Evolution du partenariat commercial avec les prestataires touristiques**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE VIII – Forum des acteurs touristiques**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE IX – Convention avec l'association Randonnée en Livradois-Forez**

Pour	21
Contre	0
Abstention	1

- **AFFAIRE X – Diffusion des compte-rendus du conseil d'administration**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0